

VILLE DE BERESFORD
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2018

VILLE DE BERESFORD
TABLE DES MATIÈRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS	4
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	5
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	6
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	7
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	



BATHURST / PÉNINSULE

COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS

BATHURST

1935, ave St. Peter Avenue
Suite 100
Bathurst, NB E2A 7J5

Tél. / Tel.: (506) 548-1984
Télééc. / Fax: (506) 548-0904

eprbath@eprbathurst.ca
www.epr.ca

PÉNINSULE

43, boul. St-Pierre Ouest
Caraquet, NB E1W 1B6

Tél. / Tel.: (506) 727-2010
Télééc. / Fax: (506) 727-2088

eprpeninsule@eprbathurst.ca
www.epr.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son Honneur le Maire et aux membres du Conseil municipal de la Ville de Beresford,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Beresford, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la Ville de Beresford au 31 décembre 2018, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les entités du secteur public.

EPR - Bathurst / Péninsule

**EPR - BATHURST / PÉNINSULE
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS**

Bathurst, Nouveau-Brunswick
Le 26 mars 2019

VILLE DE BERESFORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
AU 31 DÉCEMBRE 2018

	Budget Non-audité (note 21)	2018 Actuel	2017 Actuel
REVENUS			
Mandat d'impôts fonciers	4 282 671 \$	4 282 671 \$	4 288 074 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	72 031	69 545	73 717
Vente de services	60 200	53 520	63 385
Subvention sans condition	828 430	847 333	788 591
Autres transferts gouvernementaux	3 000	1 706 854	2 520 207
Frais et usagers - Eau et égouts	1 524 898	1 527 486	1 520 013
Intérêts	10 600	28 578	18 408
Autres revenus de provenance interne	31 750	114 292	79 493
	6 813 580	8 630 279	9 351 888
DÉPENSES			
Services d'administration générale	885 944	842 962	804 954
Services de protection	1 276 447	1 280 665	1 251 297
Services des transports	1 535 141	1 540 803	1 409 605
Services d'hygiène	217 679	210 431	190 471
Services de développement économique	227 537	167 828	132 605
Services récréatifs et culturels	788 114	817 115	790 148
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	1 862 132	1 928 646	1 633 124
Perte sur la disposition d'équipement	-	-	8 749
	6 792 994	6 788 450	6 220 953
EXCÉDENT POUR L'ANNÉE (note 18)	20 586 \$	1 841 829	3 130 935
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		17 484 662	14 353 727
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE		19 326 491	\$17 484 662 \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.




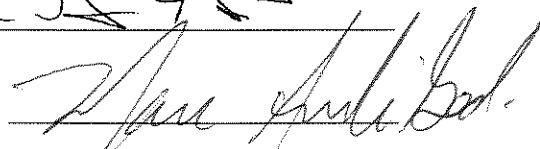
VILLE DE BERESFORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 3)	1 315 808 \$	3 479 831 \$
Débiteurs :		
- Général	283 507	288 536
- Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	171 303	127 410
- Province du Nouveau-Brunswick (note 5)	846 849	1 371 883
	2 617 467	5 267 660
PASSIFS		
Emprunt à demande (note 6)	1 000 000	2 927 000
Créditeurs et charges à payer	224 784	712 263
Revenus différés (note 7)	45 800	58 800
Dette à long terme (note 8)	5 334 000	5 983 000
Passif pour congés de maladie cumulés et allocation de retraite (note 9)	138 284	137 920
Avantages postérieurs à l'emploi à payer (note 10)	186 200	178 500
	6 929 068	9 997 483
DETTE NETTE	(4 311 601)	(4 729 823)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 16)	42 816 922	40 143 652
Amortissement cumulé	(19 229 413)	(17 985 258)
	23 587 509	22 158 394
Frais payés d'avance	50 583	56 091
	23 638 092	22 214 485
EXCÉDENT ACCUMULÉ	19 326 491 \$	17 484 662 \$

ÉVENTUALITÉ ET ENGAGEMENT (Notes 11 et 12)

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL :

Maire : 

Administrateur : 

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



VILLE DE BERESFORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
Excédent pour l'année	1 841 829	\$ 3 130 935
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 673 270)	(5 728 492)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 244 155	947 100
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	-	12 500
Perte sur la vente d'immobilisation corporelles	-	8 749
	412 714	(1 629 208)
Acquisition de frais payés d'avance	(50 583)	(56 091)
Utilisation des frais payés d'avance	56 091	24 372
	5 508	(31 719)
(Augmentation) Diminution de la dette nette	418 222	(1 660 927)
Dette nette au début de l'exercice	(4 729 823)	(3 068 896)
Dette nette à la fin de l'exercice	(4 311 601)	\$ (4 729 823) \$

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

VILLE DE BERESFORD
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
AU 31 DÉCEMBRE 2018

7

	2018	2017
MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'EXPLOITATION		
Excédent pour l'exercice	1 841 829	\$ 3 130 935
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	-	8 749
Amortissement des immobilisations corporelles	1 244 155	947 100
Débiteur - Général	5 029	(139 155)
Débiteur - Gouvernement fédéral et ses agences	(43 893)	14 205
Débiteur - Province du Nouveau-Brunswick	525 034	(105 173)
Créditeurs et frais courus	(487 479)	100 688
Revenus différés	(13 000)	(13 000)
Congé de maladie courus	364	7 925
Avantages postérieurs à l'emploi payables	7 700	(57 500)
(Acquisition) Utilisation de frais payés d'avance	5 508	(31 719)
	3 085 247	3 863 055
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 673 270)	(5 728 492)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	-	12 500
	(2 673 270)	(5 715 992)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt à demande	(1 927 000)	2 533 000
Dette à long terme	-	3 870 000
Remboursement de la dette à long terme	(649 000)	(2 148 587)
	(2 576 000)	4 254 413
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Investissements	-	479 016
	-	479 016
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(2 164 023)	2 880 492
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, au début de l'exercice	3 479 831	599 339
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, à la fin de l'exercice	1 315 808	\$ 3 479 831

La trésorerie et équivalents de trésorerie est constituée de l'encaisse.

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Municipalité a été incorporée comme village par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick en 1967 et a accédé au statut de Ville le 1er juillet 1984 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la *Loi sur les municipalités*. En tant que municipalité, la Municipalité est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisations sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 18 décembre 2017 et par le Ministre des gouvernements locaux le 12 janvier 2018.

Comptabilisation des recettes

a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de créditeurs et de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêts, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Améliorations foncières	5-25 années
Bâtiments	40 années
Véhicules	3-5 années
Machinerie et équipement	5-15 années
Équipement lourd	10-15 années
Matériel, logiciels et équipement de télécommunications	3-5 années
Meubles	3-5 années
Revêtement de route	5-15 années
Éclairage et feux de circulation	10-15 années
Réseau d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	15-100 années

Les acquisitions d'immobilisations ne sont pas amorties durant l'année au cours de laquelle l'acquisition a eu lieu.

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arènes, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 9, une attribution pour service à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la note 10.

3. ENCAISSE

	2018	2017
Encaisse - affectée	394 618 \$	252 804 \$
Encaisse - non affectée	921 190	3 227 027
	1 315 808 \$	3 479 831 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2018	2017
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	171 303 \$	127 410 \$

5. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

	2018	2017
Ministère des transports	846 849 \$	530 336 \$
Fonds des petites collectivités Canada - Nouveau-Brunswick	-	841 547
	846 849 \$	1 371 883 \$

6. EMPRUNTS À DEMANDE

La Municipalité dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 513 000 \$, au taux préférentiel de 3,95 %, dont 513 000 \$ est inutilisé au 31 décembre 2018.

La Municipalité dispose d'une deuxième marge de crédit autorisée de 300 000 \$, avec un montant maximal permis de 212 272 \$, au taux préférentiel de 3,95 %, dont la totalité est inutilisée au 31 décembre 2018.

La Municipalité dispose d'une troisième marge de crédit autorisée de 1 000 000 \$, avec un montant maximal permis de 887 449 \$, au taux préférentiel de 3,95 %, dont la totalité est inutilisée au 31 décembre 2018.

7. REVENUS DIFFÉRÉS

	2018	2017
Revenus - Façades Rue Jacques Cartier	45 800 \$	58 800 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

8. DETTE À LONG TERME

	2018	2017
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick		
Série de 2,10 % à 4,95 %, échéant en 2018, D.C. AZ-14.	-	\$ 84 000 \$
Série de 1,00 % à 4,50 %, échéant en 2019, D.C. BB-16.	82 000	160 000
Série de 1,50 % à 3,85 %, échéant en 2020, D.C. BD-12.	112 000	165 000
Série de 1,20 % à 2,70 %, échéant en 2027, D.C. BQ-10.	771 000	850 000
Série de 1,65 % à 2,90 %, échéant en 2027, D.C. BR-10.	455 000	500 000
Série de 1,35 % à 3,10 %, échéant en 2022, D.C. BH-17.	38 000	47 000
Série de 1,25 % à 3,70 %, échéant en 2023, D.C. BJ-12.	225 000	266 000
Série de 1,20 % à 3,10 %, échéant en 2024, D.C. BL-13	343 000	396 000
Série de 3,30 % à 4,85 %, échéant en 2018, D.C. AY-09.	-	6 000
Série de 2,10 % à 4,795 %, échéant en 2018, DC AZ-15.	-	13 000
Série de 1,00 % à 4,50 %, échéant en 2019, D.C. BB-17.	58 000	114 000
Série de 1,35 % à 3,80 %, échéant en 2032, D.C. BH-18.	816 000	862 000
Série de 1,20 % à 2,70 %, échéant en 2027, D.C. BQ-11.	200 000	220 000
Série de 1,65 % à 3,30 %, échéant en 2037, D.C. BR-11.	2 234 000	2 300 000

5 334 000 \$ 5 983 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme.

2017 Émission de 2 300 000 \$:

Le 12 décembre 2037, la somme de 586 000 \$ sera refinancée pour une durée ne dépassant pas cinq ans.

Les versements exigibles à effectuer au cours des cinq prochaines années sont les suivants :

2019	561 000 \$
2020	432 000 \$
2021	383 000 \$
2022	392 000 \$
2023	392 000 \$

9. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La Municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 10 heures par mois pour tous les employés à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 1 600 heures de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

10. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

Obligation découlant du régime de retraite

Régime de retraite à prestations déterminées

La Municipalité finance un régime de retraite contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés. La Ville de Beresford fournit un plan de pension aux employés qui est un plan multi-employeur qui est administré par un conseil sous les provisions de l'acte municipale du Nouveau-Brunswick, les pensions sont basées sur la durée de service et la moyenne des salaires. La moyenne d'âge des 18 employés actifs couverts par le régime est de 51,4 ans. Actuellement, le régime profite à 18 employés.

Les employés font des contributions égales à 7,6 % de leur salaire et la Municipalité contribue 7,6 %. Les paiements de prestations aux retraités pendant l'année représentent environ 88 600 \$. L'actif du fond de pension est investi dans des investissements sur la bourse.

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites tous les trois ans à l'aide de la méthode de répartition des prestations. La plus récente évaluation actuarielle a été effectuée le 31 décembre 2016 et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation au titre des prestations constituées de 1 824 600 \$.

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Municipalité.

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- le taux d'inflation attendu est de 2,25 %;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 5,50 %;
- le taux de rendement attendu est de 5,50 %;
- l'âge de la retraite est de 55 ans ; et
- la moyenne estimée du nombre d'années de service restantes est de 14,0 années.

Les contributions combinées des employeurs et des employés cette année étaient de 117 200 \$.

Les actuaires de la Municipalité ont fait une extrapolation de l'évaluation au 31 décembre 2016 afin de déterminer la position du régime au 31 décembre 2018. Les actifs du fonds sont évalués à la valeur du marché.

Valeur du marché de l'actif du régime	1 823 700 \$
Obligation au titre des prestations constituées	(2 009 900)
<hr/>	
Déficit du régime de retraite	(186 200) \$

Le passif au titre du régime de retraite établi par calcul actuariel au 31 décembre 2018 est de 186 200 \$ (178 500 \$ en 2017).

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

11. ÉVENTUALITÉS

La Ville a garanti, en partie, le prêt de la Commission des Services régionaux Chaleur, anciennement la commission des déchets solides Népisiguit-Chaleur. Ce prêt est garanti par cinq autres municipalités. Le montant garanti par la Ville est de 667 115 \$.

12. ENGAGEMENTS

La municipalité s'est engagée par contrat jusqu'en 2022 pour l'entretien et le déblaiement de la neige et l'enlèvement des ordures ménagères. La municipalité s'est aussi engagée à verser une contribution annuelle à la Fondation de l'Hôpital Régional Chaleur, aux Chevaliers de Colomb de Beresford, à la Fondation des Jeux de l'Acadie et au Sportek pour le curling. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 1 551 971 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2019	506 701 \$
2020	506 701 \$
2021	390 368 \$
2022	148 201 \$

13. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt provisoire pour le capital

La Municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit :

Général de capital :

D.C. No. 18-0045	1 513 000 \$	Financement temporaire
D.C. No. 17-0038	1 487 000	Financement temporaire

Capital Eau et égouts:

D.C. No. 17-0044	4 113 000	Financement temporaire
------------------	-----------	------------------------

7 113 000 \$

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2018, la Municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

14. EXCÉDENT (DÉFICIT) AU FONDS D'EAU ET ÉGOUT

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents (déficits) au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent (déficit) à la fin de l'année est le suivant :

	2018	2017
2018 Excédent	3 690 \$	- \$
2017 Excédent	30 473	30 473
2016 Déficit	-	(5 404)
	34 163 \$	25 069 \$

15. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débité par la Municipalité est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur les municipalités* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

16. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Bâtiments et améliorations locatives	Machinerie et équipements	Routes et rues	Eau et égouts	Total 2018	Total 2017
Coût:							
Solde d'ouverture	82 084 \$	4 884 050 \$	4 636 345 \$	19 928 035 \$	10 613 138 \$	40 143 652 \$	34 441 722 \$
Ajouts : Additions	-	27 899	233 828	1 744 003	667 540	2 673 270	5 728 491
Moins : Disposition	-	-	-	-	-	-	(26 561)
Solde de fermeture	82 084	4 911 949	4 870 173	21 672 038	11 280 678	42 816 922	40 143 652
Amortissement accumulé :							
Solde d'ouverture	-	2 735 400	2 830 598	9 034 922	3 384 338	17 985 258	17 043 470
Ajouts : Amortissement	-	143 979	162 856	630 782	306 538	1 244 155	947 100
Moins : Amortissement sur dispositions	-	-	-	-	-	-	(5 312)
Solde de fermeture	-	2 879 379	2 993 454	9 665 704	3 690 876	19 229 413	17 985 258
Valeur nette des immobilisations corporelles	82 084 \$	2 032 570 \$	1 876 719 \$	12 006 334 \$	7 589 802 \$	23 587 509 \$	22 158 394 \$
Composé de :							
Fonds général	82 084 \$	2 032 570 \$	1 876 719 \$	12 006 334 \$	- \$	15 997 707 \$	14 929 594 \$
Fonds eau et égouts	-	-	-	-	7 589 802	7 589 802	7 228 800
	82 084 \$	2 032 570 \$	1 876 719 \$	12 006 334 \$	7 589 802 \$	23 587 509 \$	22 158 394 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

17. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale					Hygiène		Développement économique		Récréatifs & culturels		Eau & égouts		2018		2017		
															Consolidés	Consolidés		
REVENUS																		
Mandat d'impôts fonciers	742 854 \$	1 128 578 \$	1 357 823 \$	185 441 \$	147 897 \$	720 078 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	4 282 671 \$	4 288 074 \$		
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	-	69 545	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	69 545	73 717		
Vente de services, amendes et autres frais	-	-	-	-	-	53 520	-	-	-	-	-	-	-	-	53 520	63 385		
Subvention sans condition	162 600	218 309	262 654	35 871	28 609	139 290	-	-	-	-	-	-	-	-	847 333	788 591		
Autres transferts gouvernementaux	320 858	-	1 041 133	-	-	167 511	-	-	-	-	-	-	-	-	1 706 854	2 520 207		
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 527 486	-	-	-	-	1 527 486	1 520 013		
Intérêts	7 243	-	-	-	-	-	-	-	-	21 335	-	-	-	-	28 578	18 408		
Autres	-	150	-	-	99 704	-	-	-	-	14 438	-	-	-	-	114 292	79 493		
	1 233 555	1 347 037	2 731 155	221 312	276 210	1 080 399	1 740 611	8 630 279	9 351 888									
DÉPENSES																		
Salaires et bénéfices	376 792	-	257 741	-	-	334 834	204 628	1 173 995	1 064 916									
Biens et services	299 789	1 233 345	613 956	210 431	166 460	319 999	1 203 686	4 047 666	3 930 138									
Amortissement	57 541	47 320	669 106	-	1 368	162 282	306 538	1 244 155	947 100									
Intérêts	66 998	-	-	-	-	-	110 320	177 318	115 677									
Autres	41 842	-	-	-	-	-	103 474	145 316	154 373									
Perte sur disposition d'actif	-	-	-	-	-	-	-	-	8 749									
	842 962	1 280 665	1 540 803	210 431	167 828	817 115	1 928 646	6 788 450	6 220 953									
Excédent (Déficit) pour l'année	390 593 \$	66 372 \$	1 190 352 \$	10 881 \$	108 382 \$	263 284 \$	(188 035) \$	1 841 829 \$	3 130 935 \$									

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

18. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonds général		Fonds eau et égouts		Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	
Excédent (Déficit) pour l'année 2018	1 454 707 \$	573 436 \$	(46 906) \$	(142 221) \$	- \$	1 721 \$	- \$	1 092 \$	1 841 829 \$
Ajustements à l'excédent annuel pour le financement requis									
Déficit d'avant dernière année	12 018	-	(5 404)	-	-	-	-	-	6 614
Transferts entre fonds									
Du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de capital eau et égouts	-	-	(7 000)	-	-	-	-	7 000	-
de réserve de capital	(50 000)	-	-	-	-	50 000	-	-	-
Du fonds de réserve de capital eau et égouts au fonds de fonctionnement eau et égouts	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(442 000)	442 000	(207 000)	207 000	-	-	-	-	-
Produits de la vente d'immobilisations									
Dépenses en capital	(650 355)	-	-	-	-	-	-	-	(650 355)
Dépenses d'amortissement	-	937 617	-	306 538	-	-	-	-	1 244 155
Changement du montant enregistré sous CSP du régime									
Transfert du coût de l'eau	(270 000)	-	270 000	-	-	-	-	-	-
Perte sur vente d'immobilisations									
Total d'ajustements à l'excédent de l'année 2018	(1 400 337)	1 379 617	50 596	513 538	-	50 000	-	7 000	600 414

Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2018	54 370 \$	1 953 053 \$	3 690 \$	371 317 \$	- \$	51 721 \$	- \$	8 092 \$	2 442 243 \$
---	------------------	---------------------	-----------------	-------------------	-------------	------------------	-------------	-----------------	---------------------

**VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

19. ÉTAT DES RÉSERVES

	Fonds de réserve général		Fonds de réserve eau et égouts		2017 Total
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital	
ACTIFS					
Encaisse	-	\$ 234 183	-	\$ 160 434	\$ 394 617
Sommes à recevoir des autres fonds	-	50 000	-	-	50 000
	-	\$ 284 183	-	\$ 160 434	\$ 444 617
Excédent accumulé	-	\$ 284 183	-	\$ 160 434	\$ 444 617
REVENUS					
Transferts du fonds de fonctionnement	-	\$ 50 000	-	\$ 7 000	\$ 57 000
Intérêts	-	1 721	-	1 092	2 813
	-	51 721	-	8 092	59 813
DÉPENSES					
Transfert aux fonds de capital	-	-	-	-	228 134
Frais bancaires	-	-	-	-	21
	-	-	-	-	228 155
Excédent (Déficit) pour l'année	-	\$ 51 721	-	\$ 8 092	\$ 59 813
					\$ (94 212)

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

19. ÉTAT DES RÉSERVES (SUITE)

Résolution du conseil concernant la contribution aux réserves :

Proposé par la conseillère Brigitte Couturier, appuyé par le conseiller Bruno Poirier que 50 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital général.

Je certifie que la résolution ci-haut est une copie vraie et exacte de la résolution adoptée à la réunion du Conseil du 17 décembre 2018.



Marc-André Godin
Trésorier,
Ville de Beresford

9 avr. 2019
Date

Sceau municipal

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20. RÉCONCILIATION DU FINANCEMENT DU DÉFICIT SUR L'ADOPTION DU CSP

	Charges à payer du régime de retraite à prestation définie	Bénéfices d'emploi acquis	Autres charges à payer non inscrits antérieurement
Passif au 31 décembre 2011 tel que calculé sur l'adoption du CSP	297 300 \$	- \$	- \$
Montants financés dans les années antérieures	59 640	-	-

Solde à être financé dans les années futures **237 660 \$ - \$ - \$**

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

21. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement				Autres (expliquer)	Élimination	Total
	Général	Eau et égouts	Amortissement Immobilisations				
REVENUS							
Mandat d'impôts fonciers	4 282 671 \$	-	-	\$	-	\$	4 282 671 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	72 031	-	-	-	-	-	72 031
Vente de services, amendes et autres frais	60 200	-	-	-	-	-	60 200
Subvention sans condition	828 430	-	-	-	-	-	828 430
Autres transferts gouvernementaux	3 000	-	-	-	-	-	3 000
Autres revenus de provenance interne	30 250	241 500	-	-	(240 000)	-	31 750
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	1 524 898	-	-	-	-	1 524 898
Intérêts	2 000	8 600	-	-	-	-	10 600
Excédent d'avant dernière année	12 018	-	-	-	(12 018)	-	-
	5 290 600	1 774 998	-	-	(252 018)	-	6 813 580
DÉPENSES							
Services d'administration générale	762 973	-	57 541	-	-	-	820 514
Services de protection	1 469 127	-	47 320	-	(240 000)	-	1 276 447
Services de transports	866 035	-	669 106	-	-	-	1 535 141
Services d'hygiène	217 679	-	-	-	-	-	217 679
Services de développement économique	226 169	-	1 368	-	-	-	227 537
Services récréatifs et culturels	625 832	-	162 282	-	-	-	788 114
Frais de service de la dette:							
Remboursement de la dette à long terme	442 000	207 000	-	-	(649 000)	-	-
Intérêts	65 430	106 969	-	-	-	-	172 399
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds de réserve de fonctionnement eau et égouts	-	7 000	-	-	(7 000)	-	-
Dépenses en capital	615 355	-	-	-	(615 355)	-	-
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	1 454 029	306 538	-	(5 404)	-	1 755 163
	5 290 600	1 774 998	1 244 155	-	(1 516 759)	-	6 792 994
Excédent (déficit)	-	\$	(1 244 155) \$	-	\$	1 264 741 \$	20 586 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

22 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES

	Budget	2018	2017
REVENUS			
PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Chemins et rues	66 315 \$	63 829 \$	66 315 \$
Traçage des voies de circulation	5 716	5 716	5 716
Administration - BNPP	-	-	1 686
	72 031 \$	69 545 \$	73 717 \$
VENTE DE SERVICES			
Services récréationnels - aréna	58 200 \$	53 520 \$	61 385 \$
Transports routiers	2 000	-	2 000
	60 200 \$	53 520 \$	63 385 \$
AUTRES REVENUS DE PROVENANCE INTERNE			
Amendes	-	100 \$	-
Rezonnage	200	50	300
Autres revenus	31 550	114 142	79 193
	31 750 \$	114 292 \$	79 493 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

22. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2018	2017
DÉPENSES			
SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Services législatifs			
Maire	23 630 \$	17 898 \$	16 197 \$
Conseillers	68 150	63 241	57 716
	91 780	81 139	73 913
Administration			
Gérance	348 868	306 869	248 753
Immeuble à bureaux	99 645	109 021	111 975
Amortissement	57 541	57 541	55 742
Honoraires professionnels légaux	2 500	1 418	1 121
Autres	115 144	112 339	153 567
	623 698	587 188	571 158
Gestion des finances			
Vérification externe	4 171	4 171	4 171
Autres services d'administration			
Assurances responsabilité	8 358	8 342	8 338
Frais divers	28 625	22 969	18 025
Évaluation foncière	53 282	53 282	53 117
Congés de maladie et allocation de retraite	-	364	7 925
	90 265	84 957	87 405
Services financiers			
Frais bancaires et intérêts	10 600	18 509	1 514
Intérêts sur la dette à long terme	65 430	66 998	66 793
	76 030	85 507	68 307
	885 944 \$	842 962 \$	804 954 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

22 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2018	2017
SERVICES DE PROTECTION			
Service de police			
Service de lutte contre la criminalité	1 056 944 \$	1 056 944 \$	1 074 484 \$
Protection contre les incendies			
Brigade de pompier	74 586	64 624	65 175
Avertisseurs d'incendie	16 950	15 161	13 628
Matériel de lutte contre les incendies	25 336	46 024	16 833
Formation	10 000	5 901	6 534
Enquêtes et prévention - incendie	700	1 080	567
Amortissement	47 320	47 320	42 069
	174 892	180 110	144 806
Protection et destruction des animaux	44 611	43 611	32 007
	1 276 447 \$	1 280 665 \$	1 251 297 \$
SERVICES DES TRANSPORTS			
Service de transport en commun			
Administration	260 229 \$	263 983 \$	244 519 \$
Matériel général	31 636	42 142	44 413
Ateliers	23 648	24 157	24 243
Amortissement	669 106	669 106	531 261
	984 619	999 388	844 436
Chemins et routes			
Entretien d'été	60 300	47 838	85 437
Fossés et drainage	12 000	-	10 595
Égouts pluviaux	21 100	27 686	19 442
Entretien d'hiver	323 250	323 590	320 978
	416 650	399 114	436 452
Éclairage des rues	88 500	94 569	86 392
Services relatifs à la circulation			
Plaques des noms de rues	2 500	2 755	2 399
Traçage des voies de circulation	18 772	18 689	18 772
Passage pour piétons	18 100	19 537	15 580
Signaux de circulation	6 000	6 751	5 574
	45 372	47 732	42 325
	1 535 141 \$	1 540 803 \$	1 409 605 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

22 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2018	2017
SERVICES D'HYGIÈNE			
Enlèvement et destruction des ordures ménagères	131 850 \$	131 850 \$	111 900 \$
Dépotoirs	85 829	78 581	78 571
	217 679 \$	210 431 \$	190 471 \$
SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE			
Commission d'urbanisme	140 352 \$	135 937 \$	112 446 \$
Commission industrielle	10 417	10 090	1 845
Tourisme	20 400	15 408	5 341
Embellissement	55 000	5 025	11 605
Amortissement	1 368	1 368	1 368
	227 537 \$	167 828 \$	132 605 \$
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS			
Centre communautaire	6 492 \$	17 539 \$	5 615 \$
Patinoire et aréna	221 897	213 465	254 003
Parcs et terrains de jeux	249 239	262 829	222 163
Bibliothèque	12 945	10 818	7 602
Autres services de loisirs (net des subventions salariales - 30 824 \$)	135 259	150 182	152 925
Amortissement	162 282	162 282	147 840
	788 114 \$	817 115 \$	790 148 \$

VILLE DE BERESFORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

22 . SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (SUITE)

	Budget	2018	2017
APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES			
Approvisionnement en eau			
Administration	126 445 \$	127 979 \$	119 464 \$
Conduite et distribution	93 961	148 095	86 290
Facturation et perception	11 807	17 492	13 605
Achat d'eau	775 000	763 815	751 427
Amortissement	306 538	306 538	168 820
	1 313 751	1 363 919	1 139 606
Raccordement et évacuation			
Administration	126 445	127 979	119 464
Système de raccordement	54 750	16 078	21 606
Station de levage	63 418	62 545	57 764
Épuration et évacuation	193 849	234 739	202 681
	438 462	441 341	401 515
Services financiers pour service d'eau			
Frais bancaires et intérêts	2 225	32	21 606
Intérêts sur la dette à long terme	55 606	57 272	18 241
	57 831	57 304	39 847
Services financiers pour service d'égout			
Frais bancaires et intérêts	725	13 035	21 513
Intérêts sur la dette à long terme	51 363	53 047	30 643
	52 088	66 082	52 156
	1 862 132 \$	1 928 646 \$	1 633 124 \$